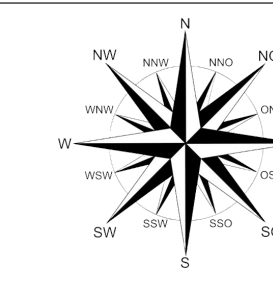


Commune d'AMNEVILLE

PLAN LOCAL D'URBANISME

4.1. PLAN D'ENSEMBLE

Echelle 1/5000



Révision générale du Plan d'Occupation des Sols en Plan Local d'Urbanisme approuvée par DCM en date du :	09/03/2017
Modification simplifiée n°1 approuvée par DCM en date du :	04/04/2019
Modification n°1 approuvée par DCM en date du :	17/12/2020
Modification n°2 approuvée par DCM en date du :	17/12/2020
Mise à jour par arrêté municipal en date du :	10/09/2021
Modification simplifiée n°2 approuvée par DCM en date du :	28/10/2021
Modification n°3 approuvée par DCM en date du :	03/10/2024

« Origine Cadastre © Droits de l'État réservés »

Légende :

- Découpage en zone avec indication du type de zone
- Emplacement réservé avec numéro de l'opération
- Marge de recul des constructions
- Implantation obligatoire des constructions à l'alignement
- Clôtures existantes à conserver
- Élément du paysage ou du patrimoine remarquable à préserver
- Périmètre de protection de 200 m autour des installations de SCORI EST
- Atlas des Zones Inondables - Crue centennale de l'Orne
- Limite communale

Liste des emplacements réservés :

N°	Destination	Superficie	Bénéficiaire
1	Réalisation d'un cheminement piétonnier	132 m ²	Commune
2	Acquisition voirie	1 548 m ²	Commune
3	Réalisation d'un cheminement piétonnier	4 698 m ²	Commune
4	Aire de stationnement à créer	5 292 m ²	Commune
5	Réalisation d'un cheminement piétonnier	192 m ²	Commune